

# LABEL INITIATIVE REMARQUABLE

## MODE D'EMPLOI



*Pour les entrepreneurs*

### → LE LABEL INITIATIVE REMARQUABLE, C'EST QUOI ?

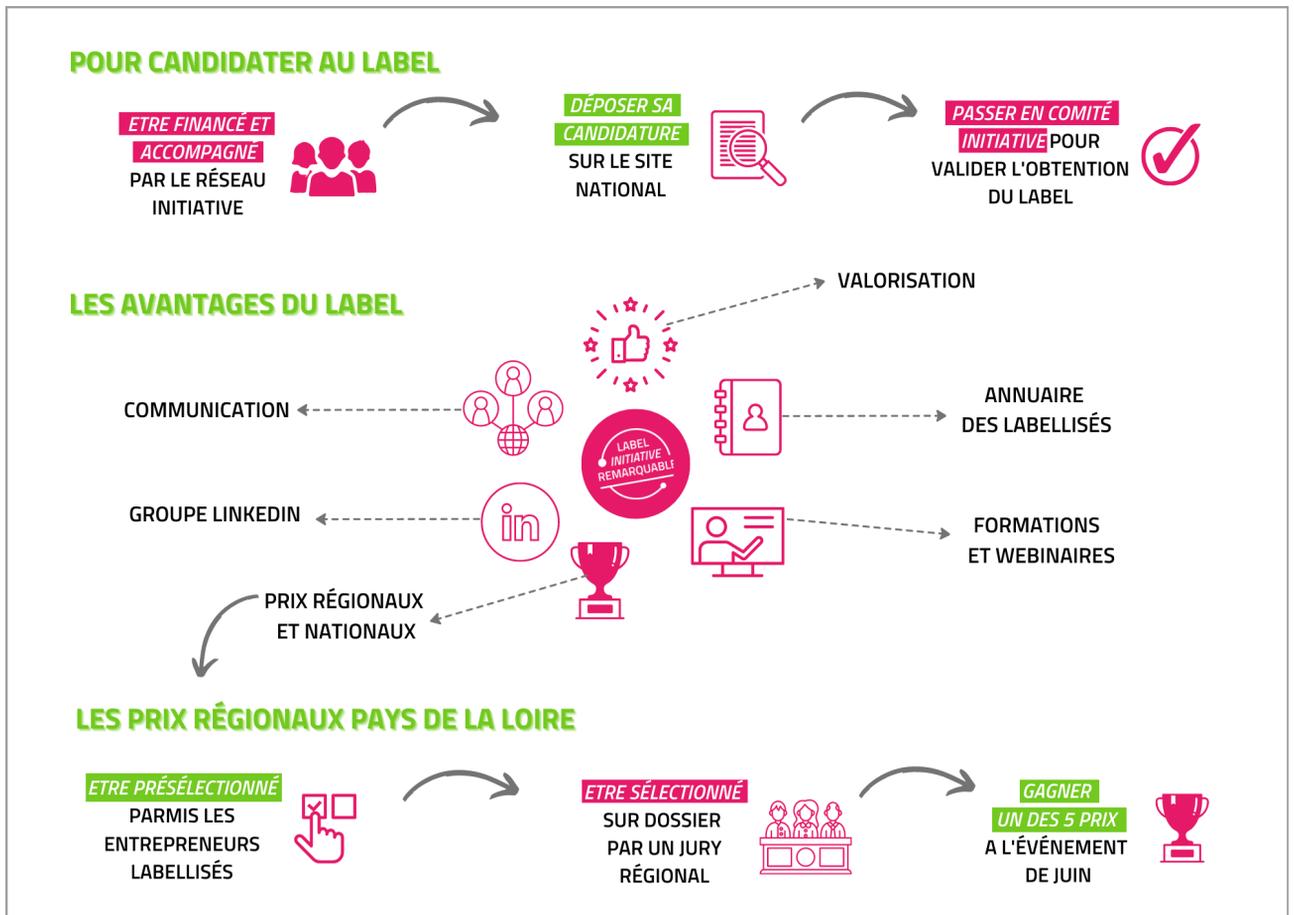
Une reconnaissance pour les entreprises du Réseau Initiative qui se distinguent par leur engagement dans une démarche responsable et leur impact positif.

- Créé en 2020
- Gratuit, généraliste, reconnu
- 1er label accessible aux TPE dès leur création
- Communauté de 400 personnes

### → UNE FOIS QUE JE SUIS LABELLISÉ INITIATIVE REMARQUABLE :

- **Bénéficier d'une communication** au niveau national, régional et local
- **Valoriser votre engagement** auprès de vos parties prenantes (fournisseurs, clients, partenaires...)
- **Être référencé dans l'annuaire des entreprises** Label Initiative Remarquable
- **Rejoindre le groupe LinkedIn** réservé aux entrepreneurs Label Initiative Remarquable
- **Accéder à des webinaires et supports de formations dédiés**, pour aller plus loin dans la démarche et échanger avec la communauté
- **Être éligible de droit aux prochains Prix nationaux** : à la clef, 5 Prix à gagner avec une dotation financière et une visibilité pour votre entreprise.
- **SPÉCIFIQUE EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE** : Être éligible de droit aux prochains Prix régionaux : à la clef, 5 Prix à gagner avec une dotation financière de 2 000 € et une visibilité pour votre entreprise.

Visuellement, ça donne ça :



### → LES ÉTAPES POUR POSTULER AU LABEL INITIATIVE REMARQUABLE :

1- **Je remplis le dossier de candidature au Label Initiative Remarkable** sur le site "[Démarche simplifiée](#)". Je crée mon compte et je remplis mon dossier. Je peux sauvegarder mon dossier si je n'ai pas le temps de terminer ma candidature en une seule fois. (temps estimé : environ 30 minutes)

2- Une fois mon dossier finalisé, je suis contacté(e) pour définir une **date de présentation de mon projet en Comité Initiative Remarkable**

3- **Je présente mon dossier** (en visio) devant le Comité Initiative Remarkable pendant 10 minutes maximum, puis un temps de questions/réponses de 10 minutes avec les membres du Comité.

Comité composé de bénévoles et salariés du Réseau Initiative.

4- **Le Comité Initiative Remarkable délibère** sur ma candidature au Label Initiative Remarkable et m'informe de sa décision.

5- Si je suis labellisé, **je reçois le kit de communication qui me permettra de valoriser mon engagement**

Le Réseau Initiative communiquera aussi sur le Label Initiative Remarkable au niveau local, régional et national.

6- **Je fais partie de la communauté des labellisés** Initiative Remarquable et je suis éligible aux prix régionaux et nationaux.

→ **BIEN RÉUSSIR SA PRÉSENTATION LORS DU COMITÉ INITIATIVE REMARQUABLE :**

**Quelques conseils :**

- Un Comité de labellisation se distingue d'un Comité d'agrément : La viabilité économique se valide avec l'association. Le but du Comité de labellisation est de démontrer aux membres que vos actions et démarches sont positives sur les 4 critères suivants :
  - Impact territorial
  - Impact social et sociétal
  - Impact environnemental
  - Gouvernance et parties prenantes
- Mettre en avant 3-4 actions maximum sur le temps imparti de 10 minutes

**Quelques remarques complémentaires :**

- Relisez** votre dossier, vous pouvez venir avec un support de présentation (ppt, plaquette...)
- Illustrer vos propos en utilisant des exemples et des éléments concrets**
- Répétez et exercez vous** avant le comité à présenter votre projet seul ou devant votre entourage. Vous vérifierez le temps passé et votre présentation paraîtra plus naturelle.
- Rappel** : 10 minutes de présentation maximum, il vaut mieux une présentation de 7 minutes complète qu'une présentation de 10 minutes que l'on ne peut conclure comme on le souhaite.

**Rappel du contexte et de l'objectif :**

- Présenter votre démarche responsable** : Le Comité de labellisation diffère du Comité d'agrément, auquel vous avez participé pour l'attribution de votre prêt d'honneur. Vous pourrez être amené à parler de la viabilité économique de votre entreprise, composante centrale de la mission du réseau.

L'objectif est toutefois principalement de présenter votre démarche responsable et d'expliquer aux membres du Comité en quoi vos actions ont un impact positif sur les différents aspects considérés par le Label Initiative Remarquable.

- Démontrer les impacts positifs** : Le Comité de labellisation évaluera l'impact positif de votre démarche et la cohérence globale de votre dossier au regard des critères du Label Initiative Remarquable :
  - Impact territorial,
  - Impact social & sociétal,
  - Impact environnemental,
  - Gouvernance partagée et implication des parties prenantes.

## Quelques conseils pour la préparation et la présentation :

- Relisez votre dossier de candidature** avant votre passage : ce dossier est partagé avec les membres du Comité en amont.
- Répétez votre discours** : Exercez-vous, seul ou devant votre entourage.
- Respectez le temps de présentation : Votre présentation devra durer 10 minutes maximum, elle peut être plus courte. Vous pouvez présenter avec ou sans support de présentation, au choix.
- Illustrer vos propos avec des exemples concrets** : Appuyez-vous sur des éléments de preuve qui valideront votre démarche (témoignages, clientèle, actions concrètes à impact positif...).
- N'hésitez pas à parler de vous, de vos expériences précédentes, de vos motivations et de vos valeurs** : Parmi l'ensemble de vos expériences, sélectionnez-en deux ou trois qui sont particulièrement intéressantes et en lien avec votre engagement.